



L'information en permanence sur [www.cunac.fr](http://www.cunac.fr)

# Bulletin trimestriel d'Informations Municipales

Janvier & Février & Mars 2010 & n° 43



## SOMMAIRE

- Conseils municipaux des : 16 décembre 2009, 20 janvier et 24 février 2010
- Informations diverses
- Un peu d'histoire
- Manifestations



Lotissement les Sittelles

### CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2009

#### ➤ DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Le Conseil approuve les décisions suivantes à prendre sur le programme dépenses imprévues :

- ➔ + 300 €: frais sur un emprunt ;
- ➔ + 1 500 €: rachat d'une sonorisation suite à un vol ;
- ➔ + 1 500 €: rachat d'un ordinateur suite à un vol ;
- ➔ + 3 000 € : aménagement piétonnier rue de la Birade.

#### ➤ TARIF DROIT DE PLACE TAXI POUR 2010

Sur proposition de la Commission finances, le Conseil fixe un tarif annuel de 80 € pour le droit de place de taxi pour l'année 2010.

#### ➤ TARIFS COMMUNAUX 2010

Sur proposition de la Commission finances, le Conseil approuve les tarifs suivants :

Cimetière		
Caveau concession 50 ans	350 €	

Caveau concession 30 ans	250 €	
Columbarium concession 50 ans	350 €	Tarifs inchangés
Columbarium concession 30 ans	250 €	
<b>Occupation du Domaine public</b>		
Camion de vente ½ journée	70 €	65 en 2009
Camion de vente journée	140 €	130 en 2009
Fête foraine < 50 m <sup>2</sup>	40 €	Inchangé
Fête foraine > 50 m <sup>2</sup>	120 €	Inchangé
Petit cirque	70 €	65 en 2009
Vente au déballage (le m linéaire)	4 €	Inchangé
Vide-greniers (le m linéaire)	3 €	Inchangé
Redevance organisateur	10 €	Inchangé
<b>Location de matériel communal</b>		
Table	2 €	
Chaise	0,50 €	Tarifs inchangés
Banc	1 €	
Grille d'exposition	5 €	

<b>Locations</b>		
<u>Salle de spectacles</u>		
Week-end	500 €	Gratuit pour les associations de Cunac & 1/2 tarif pour les habitants de Cunac (tarifs inchangés)
Jour férié ou jour de week-end	300 €	
Jour de semaine	250 €	
½ journée de semaine	160 €	
Caution	600 €	
<u>Salle de sports</u>	25 €/h	Gratuit associations de Cunac
<b>Assainissement collectif</b>		
Part fixe	42 €	Tarifs inchangés
Part proportionnelle	0,39 /m <sup>3</sup>	
Participation pour raccordement à l'égout (PRE)	3 300 €	
Droit au branchement	950 €	

### ➡ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION LOISIRS CRÉATIFS CUNACOIS

Avis favorable du Conseil pour versement d'une subvention exceptionnelle de 212 € à l'association Loisirs Créatifs Cunacois, cette somme correspondant aux frais connus engagés pour l'organisation du marché de Noël du 6 décembre 2009.

### ➡ CONVENTION DI@LÈGE

Avis favorable du Conseil pour renouveler ce contrat de services avec EDF qui permet un suivi détaillé de la consommation d'électricité sur les points de livraison municipaux, poste par poste, via Internet. Le coût annuel est de 141 €HT.

### ➡ TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA C2A

Monsieur le Maire expose en détail au Conseil le projet de Plateforme collaborative d'ingénierie et de ressources administratives de la C2A. Ce projet consiste en une mutualisation de moyens techniques entre les 17 communes composant l'agglomération, afin d'apporter services et compétences en matière de ressources humaines, finances et budget, achats publics, expertise juridique et assurances.

Il réexplique aussi le projet de transfert des compétences suivantes à la C2A au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- ➔ voirie + assainissement eaux usées et pluviales,
- ➔ éclairage public,
- ➔ nettoyage et balayage,
- ➔ salage et déneigement,
- ➔ intégration des médiathèques dans la compétence « équipements culturels et sportifs ».

Les agents exerçant à 100% leur activité au sein de ces compétences seront transférés à la C2A, ceux qui

n'exercent qu'une partie de leur temps au service de ces compétences demeurent rattachés à leur commune d'origine et feront l'objet d'une mise à disposition partielle de la C2A.

Après en avoir débattu, le Conseil émet un avis favorable à la mise à jour des statuts de la C2A, aux modifications de ses compétences, à la création d'une plateforme collaborative d'ingénierie et de ressources administratives et à la signature d'une convention de gestion transitoire permettant la continuité des services au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités en ce sens.

### ➡ QUESTIONS DIVERSES

#### ➔ Cession d'une parcelle à la Mairie

La parcelle AT64 située « Al Riou » d'une surface de 150 m<sup>2</sup> sera cédée pour l'euro symbolique à la mairie par les héritiers de Madame Julienne LAYSSAC.

#### ➔ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil syndical du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a donné un avis favorable à l'ouverture à l'urbanisation future de 14 hectares dans le futur PLU.

#### ➔ Projet d'un pôle santé ZA de Montplaisir, commune d'Albi

Monsieur le maire informe le Conseil du projet de création d'un pôle santé au 2<sup>ème</sup> semestre 2010, avec possible création d'une crèche. Le porteur du projet sollicite la mairie pour la réservation éventuelle de places au sein de cette crèche. Le coût serait de 3 500 €an pour un berceau. La réflexion est lancée.

#### ➔ Francas de Saint-Juéry

Compte rendu de la rencontre entre la nouvelle équipe des Francas et la municipalité.

#### ➔ Assemblée générale (AG) de l'association « l'Île aux enfants »

Projet de mise en place d'un RAM (Réseau d'Aides Maternelles) sur le secteur d'ici fin 2010 ou début 2011 Delphine-DESHAIES-GALINIÉ fera partie du comité de pilotage qui va se mettre en place.

#### ➔ Voirie-Travaux

☞ Projet de création de deux plateaux traversants à proximité du carrefour des routes des Avalats et de Villefranche ; projet de glissières de sécurité au niveau du pont de la Rasclette et Route de Saint-Juéry.

☞ Plantation d'arbres sur l'aire de jeux pour enfants (ancien stade).

## CONSEIL DU 20 JANVIER 2010

### ➡ PRÉSENTATION DU SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Monsieur Gérard POUJADE, président du syndicat mixte du SCOT du Grand Albigeois et Mademoiselle Lise OBERTI présentent au Conseil l'état d'avancement du projet de SCOT concernant les 44 communes du Grand Albigeois. Le SCOT a pour objet de définir des orientations politiques fortes en terme d'aménagement du territoire en recherchant un équilibre entre :

- ➔ réduction de la consommation foncière à des fins urbaines,
- ➔ développement des équipements,
- ➔ facilitation des déplacements,
- ➔ préservation des ressources naturelles,
- ➔ protection des paysages,
- ➔ développement de l'attractivité du territoire.

A la suite de cette présentation les deux intervenants ont répondu aux interrogations des Conseillers municipaux.

### ➔ DEMANDE DE DGE 2010

Monsieur le Maire propose au Conseil de déposer un dossier de demande de DGE pour le financement de la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité de l'ensemble immobilier Mairie-Salle de spectacles. Les travaux consisteraient en une rénovation des sanitaires et un réaménagement conjoint du local archives.

Le montant de l'opération s'élèverait à 109 075 €TTC, subventionnable à hauteur de 40 % au titre de la DGE. Avis favorable du Conseil.

### ➔ CHANTIER D'INSERTION « TRAVAUX ENVIRONNEMENT »

Le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association ADELIA, gestionnaire du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour la réalisation d'un chantier d'insertion en février 2010 portant sur des travaux d'entretien divers (débroussaillage, désherbage...) pendant deux semaines.

### ➔ CONVENTION D'ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Avis favorable du Conseil pour le renouvellement en 2010 de la convention avec l'association « Les Francas de Saint-Juéry » pour l'accueil des enfants de 3 à 11 ans. Participation financière de la commune : 16,50 € par journée enfant, versés directement à l'association, en sus de la participation des familles (14,27 €).

### ➔ CONVENTION ATESAT

L'ATESAT fournit aux collectivités qui ne disposent pas des moyens humains et financiers nécessaires, des compétences et une assistance technique dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention qui lie la commune à l'ATESAT. Le coût de la prestation pour 2010 est estimé à 521,71 €

Avis favorable du Conseil pour renouvellement de la convention pour l'année 2010, celle-ci pouvant ensuite être reconduite tacitement pour les deux années suivantes.

### ➔ PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil le courrier des services de l'Etat qui émettent un avis défavorable sur les trois points suivants :

- ➔ prescriptions imposant une taille minimale de parcelles, dans quelques zones d'assainissement non collectif,
- ➔ absence de mesures relatives à la diversité de l'offre de logement et à la mixité sociale,
- ➔ perspectives d'urbanisation sur l'ouest de la commune sans étude pré-opérationnelle sur la faisabilité de ces opérations,

Le Conseil, après en avoir délibéré, opte pour le maintien d'une taille minimale de parcelles et expose ses intentions concernant les deux autres points.

### ➔ ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Point de situation des travaux en cours par Jacques BEAUDA.

☞ La construction du préau va commencer. Le chantier pourrait être terminé fin mars 2010.

### ➔ QUESTIONS DIVERSES

#### ➔ Courriel d'un riverain Allée des Sittelles

Il concerne une demande d'éclairage public au lotissement « Les Sittelles 1 ». L'accord des propriétaires conditionne le transfert des voies et réseaux dans le domaine public.

#### ➔ Sinistre en HAÏTI

La mairie a reçu quelques demandes d'aide aux sinistrés d'Haïti.

#### ➔ Demande de subvention

L'association sportive du collège du Saut de Sabo a adressé une demande de subvention. Cette demande sera examinée par la commission finances dans le cadre de la préparation du budget 2010.

#### ➔ Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives

Elle tiendra son assemblée générale le 30 janvier. La municipalité sera représentée.

#### ➔ École

Projet de rencontre avec la directrice, Madame MEUNIER, pour faire le point sur les effectifs pour la prochaine rentrée.

#### ➔ Reprise de concessions au cimetière

Un affichage a été fait aux deux entrées du cimetière et une information a paru dans la Dépêche du Midi et le Tarn libre.

#### ➔ Divers

☞ Mise en place d'un conteneur à verre neuf et insonorisé au lotissement des 2 Chênes, Allée des Sittelles.

☞ Cérémonie au monument aux morts prévue pour le dimanche 21 mars 2010 à 11 heures 30.

## CONSEIL DU 24 FÉVRIER 2010

### ➤ DÉCISION DU MAIRE

Le Conseil prend acte de l'encaissement au budget général de la commune d'un chèque de 1 529,32 € établi par l'assureur de la commune au titre du remboursement du sinistre vol du 25 mars 2009 dans les locaux de la Mairie.

### ➤ MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est désormais possible de transmettre par voie électronique un certain nombre de données émanant de la Mairie :

- ➔ vers la Préfecture pour les actes soumis à obligation de transmission dans le cadre du contrôle de légalité,
- ➔ vers la Trésorerie pour les données relatives à la paie,
- ➔ vers l'INSEE et les Impôts pour l'Etat Civil,
- ➔ vers les impôts pour les documents d'urbanisme.

Le Conseil décide d'adopter la procédure de télétransmission et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès du syndicat intercommunal AGEDI pour les connexions, paramétrages et formation du personnel ainsi qu'à signer les conventions avec les administrations concernées.

### ➤ PRÉPARATION BUDGÉTAIRE 2010

Monsieur le Maire brosse le tableau du bilan 2009 et des perspectives 2010.

Pour 2009 le budget assainissement présentera un résultat de + 9 430,74 € celui de l'îlot du Jardin Public de + 237 796,06 € et le budget général de la commune un résultat de + 261 966,08 €

#### Perspectives 2010 :

- ➔ un budget particulier du fait des transferts de compétences vers la C2A (voirie et assainissement),
- ➔ des postes en diminution : DGF, dépenses d'électricité, d'entretien de voirie, de rémunération du personnel (transferts C2A),
- ➔ un poste en augmentation : la contribution au SDIS (service incendie),

#### ➔ Principaux postes d'investissement :

- ☞ Fin du PLU,
- ☞ Locaux communaux de l'Îlot du Jardin Public,
- ☞ Rond-Point des Tempeliers,
- ☞ Sanitaires de la salle de spectacles,
- ☞ Aménagements divers, équipements, signalisation, embellissement,
- ☞ Informatique de la Mairie,
- ☞ Sanitaires publics place de la Grèze.

### ➤ ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Il y a nécessité de refaire un plan de financement du fait que le local destiné à l'ADMR n'est pas subventionnable.

A la date du 16 février 2010 la somme de 261 915,27 € a été réglée au titre des travaux effectués.

Le chantier a pris environ un mois de retard, il devrait s'achever fin avril 2010.

### ➤ ORGANISATION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Communication à l'équipe municipale du planning de tenue du bureau de vote pour les deux dimanches 14 et 21 mars.

### ➤ QUESTIONS DIVERSES

#### ➔ Aide en faveur du personnel communal reconnu travailleur handicapé

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à utiliser le dispositif prévu par le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnels Handicapés de la Fonction Publique) pour participer aux frais d'appareillage ou prothèses des agents. En effet, le FIPHFP accorde des aides pour favoriser l'emploi des handicapés.

➔ **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : en attente de la réception du dossier d'enquête publique.

➔ **Transferts de compétences à la C2A** : réunion le 3 mars pour traiter des aspects comptables et du personnel.

➔ **Biens à protéger à l'église Saint-Jacques** : une réunion avec le conservateur des Antiquités et objets d'art et le Relais Paroissial est reportée au dernier trimestre 2010.

➔ **Garde des jeunes enfants** : la municipalité a rencontré la CAF. Un état des lieux a été effectué quant aux ressources en assistantes maternelles sur la commune ainsi qu'aux différents modes de garde utilisés par les parents. Des discussions ont été engagées avec la Mairie de Cambon pour envisager une participation de notre commune à la crèche de Cambon, ce qui permettrait de réserver un certain nombre de places pour des enfants de Cunac.

#### ➔ Collège de Saint-Juéry

Lors de la réunion du conseil d'administration le 2 février 2010, a été annoncé un projet de rénovation pour une enveloppe de 2,2 millions d'euros mais aussi un projet de suppression d'heures et de classes. Les parents d'élèves sont mobilisés.

#### ➔ École

Lors du conseil d'école du 5 février ont été abordés les sujets suivants : rappel du règlement intérieur, problèmes de ménage, jeux interdits à l'école et à la garderie, exercice de sécurité, évaluations, sorties prévues.

#### ➔ Syndicat du Dadou

La réparation du château d'eau Route de Villefranche est programmée courant 2010.

➔ **Poste de relevage chemin de la Rivière** : une visite avec les techniciens de la C2A a eu lieu le 22 février.

## INFORMATIONS DIVERSES

### 🔄 JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

➔ **Janvier, février, mars 1994**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 31 mars 2010**.

➔ **Avril, mai, juin 1994**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 30 juin 2010**.

Chaque personne devra venir munie de *son livret de famille et d'un justificatif de domicile*.

Il est à noter que l'Attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique.

### 🔄 HORAIRES DE LA MAIRIE

Pendant les vacances scolaires d'avril, le Secrétariat sera ouvert : **du lundi 12 au vendredi 23 avril 2010 inclus**, uniquement l'après-midi, de 13h 30 à 17h 30.

Le secrétariat sera également fermé la journée du **vendredi 14 mai 2010**.



### 🔄 LOGEMENTS SOCIAUX

Les nouveaux logements de l'Îlot du Jardin public, situés Place du Mail, sont en cours d'achèvement et devraient être disponibles en avril ou mai. Il s'agit de 3 appartements de type T3 (cuisine, salle de séjour, 2 chambres, de 74 à 89 m<sup>2</sup>) situés à l'étage du bâtiment, avec des accès indépendants. Ces logements sont dits "sociaux" car la



Mairie va signer une convention avec l'Etat. De ce fait, les futurs locataires, choisis par la Mairie après examen de tous les dossiers de demande, devront remplir des conditions strictement règlementées de plafond de ressources, en fonction de la composition de la famille. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà déposer leur demande à la Mairie.

### 🔄 OPAH COMMUNAUTAIRE CENTRES BOURGS

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez, que vous louez ou envisager de louer et vous souhaitez réaliser des travaux : l'Opération

Programmée de l'Habitat (OPAH) vous aide à concrétiser votre projet. Une permanence au public est assurée pour les habitants de Cunac tous les 4<sup>ème</sup> **mercredis du mois de 10h à 12h dans la salle du Conseil à la Mairie de Saint-Juéry**.

### 🔄 CIMETIÈRE : reprise de concessions

Engagée par le Conseil municipal le 25 novembre 2009, la procédure de reprise de concessions a consisté, pour l'instant, à établir une liste provisoire, affichée à la Mairie et au cimetière. La prochaine étape sera la première constatation de l'état d'abandon. Celle-ci aura lieu sur place le lundi 12 avril à 14 heures et fera alors l'objet d'un premier procès-verbal de constat d'abandon. Les ayants droit ou descendants des concessions concernées sont invités à être présents, tout en sachant que l'avis de constatation d'état d'abandon, devant leur concession, n'implique en aucun cas la reprise systématique de leur emplacement.

### 🔄 CUNAC EN MAQUETTE À LA MAIRIE

Réalisée par les mains habiles d'un Cunacois, amoureux du travail du bois, Mr Yves ANGLÉS, la première maquette du village a été exposée avec succès à l'église Saint-Jacques de Cunac, pendant 4 dimanches successifs après Noël, attirant visiteurs, promeneurs et curieux de tous bords. Elle venait compléter la crèche



qui, au cours des 3 dernières années, s'est transformée grâce au labeur de Mr ANGLÉS : une nouvelle étable en 2007, un intérieur paysan et des petits métiers en 2008 et enfin, en 2009, la maquette du cœur de Cunac, aux toits enneigés. Tout est bien là : l'église et sa place ronde, le jardin public avec puits et pressoir, la mairie liée à la salle de spectacles, le cimetière avec son calvaire, son monument aux morts et ses cyprès, l'école, la salle de sports liée à l'Espace associatif, ainsi que des maisons, vignes, prés et bois, le tout lové dans un bel ovale, encerclé par un double rang de ceps cunacois authentiques, à l'image du village et de ses vignes emblématiques.

Cette remarquable réalisation a été prêtée par Mr ANGLÉS à la Mairie et elle est exposée dans la salle des mariages, aux heures d'ouverture de la Mairie et ceci, jusqu'au vendredi 23 avril inclus.

### 🔄 QUARTIER DES SITTELLES : nouveau conteneur à verre

L'allée des Sittelles est servie ! Fin janvier, la C2A a installé au lotissement *Les 2 Chênes* un conteneur neuf "dernier cri", vert sapin et parfaitement insonorisé. L'emplacement est provisoire car l'installation



définitive se fera sur une dalle de propreté munie d'une poubelle, pour récolter les couvercles, bouchons ou autres objets.

#### LE VERRE SE RECYCLE

À L'INFINI : RECYCLER LE VERRE COUTE DEUX FOIS MOINS CHER QUE LE METTRE À LA DÉCHARGE.

Conclusion : donnez à "manger" à votre nouveau conteneur !

#### LE RELAIS 81

Pour l'année 2009, cette entreprise à but socio-économique a collecté à Cunac **2 780 kg de vêtements**.



Le conteneur est situé Place de la Grèze, à côté du préfabriqué et est destiné à la collecte de vêtements, chaussures, cuirs, linge de maison PROPRES, et mis dans des sacs. Triés, recyclés et valorisés, ces objets contribuent utilement à la création d'emplois..

#### 2010 : ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ, À CUNAC AUSSI

Dans le cadre de la compétence "Environnement" de la C2A, la future ZAC Albi-Innoprod a été choisie en 2009 pour procéder, sur ce site de 46 hectares, à un inventaire de la biodiversité (insectes, plantes associées, arbres et arbustes).

En 2010, déclarée année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, deux autres sites ont été choisis par la C2A pour faire cet inventaire : la future ZAC de Rieumas à Marssac-sur-Tarn et la zone humide de La Canaque à Cunac.

Sur cette dernière zone, un parcours sport-santé a été installé sur une partie du terrain en juin 2009. Au



La Canaque

printemps 2010, l'autre partie de ce terrain sera laissée à l'état sauvage (pas de fauchage ni de nettoyage) afin de pouvoir procéder à l'inventaire de sa biodiversité, en ce qui concerne les insectes pollinisateurs tels que abeilles solitaires, guêpes ou papillons, précieux auxiliaires pour les arbres fruitiers ou la reproduction des plantes. Freiner le rythme d'extinction des espèces et de la destruction des écosystèmes : tels sont les objectifs de l'année de la biodiversité. A Cunac existe aussi cette sensibilité au respect de la nature.

#### BIEN VIVRE À CUNAC, C'EST AUSSI...

➔ **Rouler au maximum à 30 km/h** dans toute la traversée du village, tout particulièrement au niveau du rond-point des écoles et aux heures de pointe. Il est rappelé que l'école de Cunac est fréquentée par environ 150 enfants.

➔ **Composter ses déchets verts dans son jardin** plutôt que les brûler. La C2A organise pour le mois de mai prochain une nouvelle campagne de vente à prix intéressant de kits de compostage (renseignements ci-dessous).

➔ **Ne rien brûler dans son jardin entre le 15 mai et le 15 octobre** comme le prescrit l'arrêté préfectoral du 22 février 1999.

➔ **Mettre tous ses emballages plastiques à la poubelle** pour ne pas intoxiquer ses voisins (et soi-même) en les brûlant à l'extérieur ou dans une cheminée. En effet, les produits de combustion de tous les plastiques sont très cancérigènes.

➔ **Tondre sa pelouse, passer sa débroussailleuse à fil** ou tout autre engin bruyant uniquement dans les créneaux horaires prescrits par l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000.

<b>Jours ouvrables</b>	de 9h à 12h et de 14h à 20h
<b>Samedi</b>	de 9h à 12h et de 15h à 20h
<b>Dimanche et jours fériés</b>	seulement de 10h à 12h

➔ **Vivre en meilleure entente avec un zeste de plus de tolérance.** Selon la Charte du Bon Voisinage en Milieu Rural (11 mai 2006), c'est "être conscients que la campagne n'est pas un espace désert" et "tolérer les nuisances occasionnelles", telles que vrombissements de machines agricoles, beuglement de bovins, aboiements de chiens, "concerts" nocturnes de chats en février et, bientôt, coassements de grenouilles et crapauds mâles, pendant la saison de reproduction !

➔ **Féliciter tous les utilisateurs de lingettes** qui n'en jettent plus dans les toilettes mais seulement dans la poubelle d'ordures ménagères. La "santé" des pompes de relevage, très fragiles et onéreuses, s'est améliorée.

#### C2A : KIT DE COMPOSTAGE ET "BIO-SEAUX"

La C2A lance une nouvelle campagne de distribution de kits de compostage et de "bio-seaux" :

➔ **le kit de compostage**, c'est un robuste composteur de jardin (en kit, facile à monter, de volume 420 L ou 620 L au choix) ainsi qu'un seau à déchets de cuisine de 10 L, appelé "bio-seau" et muni d'un couvercle attaché au moyen d'une charnière.

➔ **le "bio-seau"** est très utile pour le transport régulier des déchets de cuisine jusqu'au composteur de jardin. Il permet d'alléger la poubelle ordinaire des déchets fermentescibles. En fait, il sert de "pense-bête" à la cuisine : tout ce qui est biodégradable doit retourner dans la terre du jardin pour faire du compost. Prix du kit de compostage : 18 € (1 composteur au choix + 1 "bio-seau") // Prix du "bio-seau" : 2 € (visible à la Mairie).

Commandes : s'inscrire dès à présent à la Mairie.

## 🔗 LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La Préfecture du Tarn communique :

90 % des cambrioleurs entrent par la porte. Pour les freiner :

**1. entrez leur passage** par clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée, serrures multipoints, vitre anti-effraction, volets roulants, ..

**2. éclairez** par des lampes extérieures s'allumant au passage d'une personne ou des lampes intérieures déclenchées par minuterie et simulant une présence.

**3. mettez une alarme sonore,**

**4. signalez toute absence** prolongée à la gendarmerie. Des patrouilles passeront devant votre habitation et la contrôleront,

**5. ... et FERMEZ TOUT AVANT DE PARTIR !**

## UN PEU D'HISTOIRE

1850-2010

**160 ans d'histoire pour les bâtiments de l'actuel "Ilot du jardin public", en cours de transformation et d'embellissement**

Compte-rendu du Conseil municipal extraordinaire de Cunac du 31 Mars 1850 : répartition des bâtiments communaux entre le presbytère, la maison d'école et la commune



*L'an mille huit cent cinquante le trente un mars à quatre heures du soir le Conseil municipal de la commune de Cunac, réuni extraordinairement par avis du maire et en vertu de la lettre de Monsieur le Préfet en date du vingt sept du courant, tous les Membres composant ledit conseil après mûre réflexion sur la division à faire des bâtiments communaux et jardins pour mieux les régulariser entre le Presbytère et la maison d'École et de manière à trouver un appartement pour les délibérations du conseil municipal et y déposer les archives de la commune a été unanimement d'avis de céder au Presbytère un appartement portant sur le plan dressé par Monsieur Appert architecte du département "Salle à manger du Presbytère" et faisant partie de la maison acquise par expropriation pour maison d'École et de prendre en compensation l'appartement situé sur celui portant sur le plan "Salon de Mairie" et dont le*

*plancher a besoin d'être abaissé, n'étant ni au niveau du Presbytère, ni de la maison d'École et 3° l'Écurie du Presbytère pour y établir les lieux d'aisance pour les enfants de l'École qui sont obligés d'aller faire leurs besoins au vu de tout le monde, derrière un four banal et où ils se rencontrent souvent avec les filles de l'École située dans une maison voisine de celle des garçons et le restant servir de bûcher pour l'instituteur communal, l'Écurie du Presbytère sera placée à côté de celle existante et séparée par un mur maître qui divise cet appartement en deux.*

*Par ce moyen le Presbytère sera entièrement séparé de la maison d'École par un mur de séparation qui sera élevé depuis le rez-de-chaussée jusqu'au faite du toit, tandis qu'actuellement les deux maisons communiquent ensemble, n'ayant pas de séparation au galetas et le reste n'est qu'un vieux torchis délabré.*

*Par cette décision, le Presbytère se composera :*

*1° d'une cuisine et d'un salon au rez-de-chaussée, 2° de trois appartements au premier étage ayant tous les cinq mètres carrés environ chacun, 3° de trois cabinets à côté ayant trois mètres et demi environ chacun, 4° d'une vaste cave au rez-de-chaussée, 5° d'un grand bûcher ou décharge ayant dix mètres de long sur 3 mètres et demi de large, 6° d'une écurie avec grange et, 7° d'un jardin ; 6 ares 60 centiares et la maison d'École se composera 1° d'une salle pour la classe ayant neuf mètres de long sur cinq de large, 2° d'une cuisine au rez-de-chaussée, et à l'appartement portant sur le plan "Salon de Mairie", 3° de deux chambres situées au premier et au-dessus de la classe, 4° de commodités pour les enfants de l'École, 5° d'un bûcher et, 6° du restant du jardin acquis par la commune par ordonnance royale du 16 juin 1846 et où les élèves seront exercés à l'agriculture et dont le produit sera employé au chauffage et à l'entretien de l'école. La Mairie aura l'appartement situé au premier et au dessus de la cuisine de l'instituteur pour y tenir ses assemblées et y déposer les archives de la commune.*



*Monsieur le Maire est autorisé en même temps à prendre toutes les mesures nécessaires pour exécuter les réparations urgentes de la maison d'école et faire réparer toutes les parties qui en ont le plus de besoin.*

*Fait à Cunac, les jour et an que dessus.*



## "FAMILLES, SPORTIFS, PROMENEURS": UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Rendez-vous le **samedi 5 juin** pour inaugurer deux nouveaux équipements de loisirs à Cunac :

- à 15 h le *Parcours sport-santé à la Canaque*.
- à 16 h l'*Aire de jeux*, située sur l'ancien stade près de la Mairie.

Un goûter clôturera ces deux évènements.

**Rendez-vous devant la Mairie à partir de 15 heures**



## MANIFESTATIONS : mi-mars à juin 2010

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 19 mars vers 15 h	Carnaval	École et village	École publique de Cunac
Samedi 20 mars à 20h30	Concours de belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 20 mars de 9h à 17h	Journée Portes ouvertes	École des Métiers Route des Templiers	École des Métiers
Dimanche 21 mars	Élections régionales (2 <sup>ème</sup> tour)	Salle de spectacles	
Dimanche 21 mars à 11h30	Cérémonie du 19 mars 1962	Monument aux morts à 11 h 30	Municipalité et FNACA
Dimanche 21 mars à 9 h	Randonnée : Bruniquel	Départ Place du Mail	Foyer Laïque
Samedi 27 mars à partir de 20h	Repas	Salle de spectacles	Basket Club Cunac Lescure
Samedis 3 et 17 avril à 20h30	Concours de belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 25 avril	Vide-greniers et Marché de printemps	Village	Cambon Cunac Olympique XV Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 25 avril à 9h30	Randonnée : La vallée de Bonnard- Milhars	Départ Place du Mail	Foyer Laïque
Samedis 1 <sup>er</sup> et 8 mai à 20h30	Théâtre : 1 <sup>er</sup> spectacle	Salle de spectacles	Foyer Laïque
Dimanche 9 mai à 11h30	Cérémonie du 8 mai 1945	Monument aux morts à 11h30	Municipalité
Samedis 22 et 29 mai à 20h30	Théâtre : 2 <sup>ème</sup> spectacle	Salle de spectacles	Foyer Laïque
Samedi 5 juin à partir de 15h	Inaugurations : 15 h Parcours-sport-santé à la Canaque 16 h Aire de jeux, sur l'ancien stade	Mairie	Municipalité
Samedi 12 juin à 16h	Gala de danse	Salle de spectacles	US Cunac section Danse
Dimanche 13 juin à 9h	Randonnée : Roc du Montalet	Départ Place du Mail	Foyer Laïque
Vendredi 19 juin à 19 h	Fête de l'École	Salle de spectacles	École publique de Cunac
Dimanche 20 juin	Tournoi de foot	Stade	US Cunac section foot
Juin	Aubade pour les fêtes du village	Village de Cunac	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 26 et dimanche 27 juin	Fête du village	Village	Comité d'Animation de Cunac

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX EN 2010 (séance à 20 H 30)

Mercredi 24 mars

Mercredi 28 avril

Mercredi 26 mai

Mercredi 30 juin

**PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC** • 10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 • **Courriel** : [mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)

**Directeur de la publication** : Jean-Claude de Lapanouse • **Rédaction, photos et mise en page**: Commission Communication – Mars 2010

**Impression** : Association Rebond - 1 chemin de Mayric - Albi • **Tirage** : 650 exemplaires